

Dépêche N°615905

Par Anne MASCRET

Mercredi 06 novembre 2019, 14:26:00

La CPU demande l'inscription de la liberté académique dans la Constitution

En réponse à la récente tribune d'universitaires demandant aux chefs d'établissement de défendre la liberté académique ([lire sur AEF info](#)), la CPU publie un communiqué le 6 novembre 2019 pour témoigner de son inquiétude face à la "montée de menaces tendant à faire interdire conférences ou séminaires dans les universités, sous la pression de différents groupuscules". Elle considère "que le moment est opportun pour que la liberté académique soit gravée dans la Constitution, lors de la révision qui en a été annoncée par le président de la République".



Gilles Roussel, président de la CPU. | Droits réservés - DR

"Les présidentes et les présidents d'université sont sensibles à l'inquiétude et à la solidarité exprimées par un collectif de collègues universitaires dans une [tribune](#) publiée par le journal *Le Monde* dans laquelle ils défendent la liberté académique", écrit la CPU le 6 novembre 2019, dans un communiqué. "Les derniers mois ont en effet été marqués par la montée de menaces tendant à

faire interdire conférences ou séminaires dans les universités, sous la pression de différents groupuscules."

DES ÉVÉNEMENTS REPORTÉS PAR MESURE DE SÉCURITÉ

La CPU défend toutefois les présidentes et présidents qui "ont pu décider en conscience, et en fonction de la gravité des menaces proférées, soit de prendre des mesures de protection, soit de reporter l'événement, car ils sont également responsables de la sécurité des conférenciers, de leurs auditeurs et des locaux". "Ils ont toujours fait en sorte que les événements aient finalement lieu, avec l'assurance que toutes les dispositions ont bien été prises à l'encontre des fauteurs de trouble", fait remarquer la CPU :

- En Sorbonne, *Les Suppliantes* d'Eschyle ont bien été représentées en dépit des tentatives d'intimidations ([lire sur AEF info](#)) ;
- à l'EHESS, le colloque sur la nouvelle histoire polonaise de la Shoah a pu se tenir malgré les pressions ([lire sur AEF info](#)) ;
- à l'université Bordeaux Montaigne, la conférence sur "l'être humain à l'ère de sa reproductibilité technique" sera reprogrammée ([lire sur AEF info](#)).

"Les universités portent haut et fort la liberté académique. La CPU considère ainsi que le moment est opportun pour que cette liberté soit gravée dans la Constitution, lors de la révision qui en a été annoncée par le président de la République ([lire sur AEF info](#))", conclut-elle. Cette idée a aussi été formulée par QSF en avril dernier ([lire sur AEF info](#)).

LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES AUX RENCONTRES DE L'ESRI LE 27 NOVEMBRE



Parmi les "tendances 2020" qui seront débattues lors des "Rencontres de l'ESRI" organisées par AEF info le **27 novembre 2019** sur le Campus Condorcet, l'une est consacrée aux "nouvelles menaces qui pèsent sur les libertés académiques". Avec notamment : Jean-François Balaudé, président de l'université Paris-Nanterre, Nathalie Dompnier, présidente de l'université Lyon-II, et Christophe Prochasson, président de l'EHESS ([lire sur AEF info](#)).

Retrouvez toutes les tendances dans la deuxième édition des *Cahiers de tendances*, qui sera diffusée les 26 et 27 novembre.

Pour vous inscrire aux "Rencontres de l'ESRI", [cliquez ici](#).

Testez AEF